



LETTRE D'INFORMATION

INTRODUCTION

Mesdames, Messieurs,

Notre club du GSMH Métropole 38 Handball vous remercie de l'intérêt que vous portez à la section sportive masculine du bassin Grenoblois. Depuis la saison 2019/2020 nous en assurons la gestion complète, en lien avec le lycée Marie Curie d'Echirolles. En effet, le GSMH38 est fier d'avoir pu prendre le relais du Comité Isère de handball, pour conserver sur notre bassin géographique, un outil essentiel au développement du potentiel des meilleurs jeunes joueurs de notre secteur.

Sur le plan technique et sportif, l'objectif de notre section est exclusivement basé sur la transformation du joueur, et l'amélioration de ses savoir-faire individuels, qui seront complémentaires avec les éléments plus collectifs abordés dans les clubs. Il y sera également recherché l'augmentation des capacités physiques du joueur en lien avec la suite de sa croissance (travail de renforcement musculaire, cardio, motricité générale et spécifique, dissociation segmentaire...).

Sur le plan scolaire, les jeunes joueurs suivent un cursus traditionnel, ce qui signifie pour eux la nécessité d'organiser leur emploi du temps hebdomadaire en intégrant des plages de travail, pour faire les devoirs et approfondir les apprentissages. Cette rigueur dans l'équilibre scolaire/sportif est une condition sine qua non pour le maintien du joueur dans la section. Un suivi régulier est effectué par les différents acteurs qui encadrent le groupe.

Pour tout renseignement et complément d'information nous sommes à votre disposition : contact@gsmh-handball.fr

Vous pouvez également contacter notre directeur technique, Gautier Josse également responsable de la Section Sportive : sportif@gsmh-handball.fr

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Luc BLACHE
Président du GSMH38

SECTION SPORTIVE MASCULINE HANDBALL



DOSSIER DE CANDIDATURE ANNÉE 2021-2022

OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE

Permettre aux élèves de cette section de :

- Pratiquer un handball de bon niveau.
- Poursuivre les mêmes études que les autres élèves de la classe tout en ayant des horaires aménagés.
- S'impliquer activement dans l'Association Sportive du Lycée.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'élève doit réunir ces trois conditions pour être admissible :

- Etre admis en seconde ou en 1ère. (Décision d'orientation positive du chef d'Etablissement)
- Etre apte médicalement.
- Etre licencié dans un club et présenter un « intérêt » sportif.

Attention : le maintien d'un élève l'année suivante dans la section n'est pas automatique !!

MODALITES

- Renseigner et renvoyer le dossier de candidature, disponible au secrétariat du Lycée Marie Curie ou téléchargeable sur le site du lycée et du club GSMH38.
- **Clôture des inscriptions : Mercredi 19 Mai 2021**
- **Tests d'entrée pour l'admission : cette année en raison du confinement lié à l'épidémie de COVID-19, nous ne sommes pas en mesure de pouvoir poser une date de tests d'entrée (vous serez directement informé en cas de possibilité. Si les conditions ne sont pas favorables jusqu'à la fin de l'année scolaire, nous devons effectuer une sélection uniquement sur dossier, en lien avec le Comité Isère et les entraîneurs de clubs pour la partie sportive, selon son évolution dans le parcours des sélections départementales.**

QUALITES SOUHAITEES

- **Mentales** : avoir une envie forte de réussir à la fois ses études et de se perfectionner en handball. **Volonté, résistance, dynamisme, rigueur, organisation.** Le choix d'une filière « Section Sportive », **c'est accepter des contraintes importantes.**
- **Physiques** : avoir une bonne condition physique, une certaine aisance dans la motricité générale et le goût de l'effort.
- **Techniques** : avoir des bases solides au niveau de la motricité spécifique « handball », et une bonne marge de progression.

Dans tous les cas les jeunes qui intègrent ce projet resteront marqués par :

- ➔ Le vécu d'une pratique sportive exigeante
- ➔ La réalisation d'un projet ambitieux
- ➔ Une expérience humaine riche

1. FINALITES DE LA STRUCTURE « Section Sportive »

L'objectif de la section sportive est d'offrir à des jeunes handballeurs à fort potentiel, une organisation qui leur permet de développer leurs compétences handballistiques tout en suivant une scolarité normale. Pour la partie sportive, la priorité sera mise sur 3 axes visant la transformation du joueur :

- L'amélioration des savoir-faire techniques individuels
- L'amélioration des capacités physiques
- La transmission des valeurs du sport, et l'intégration des exigences du « haut niveau »

La complémentarité « club » et « section sportive » fixe l'enjeu principal.

La charge sportive représente :

- ➔ 3h30 d'entraînement hebdomadaire avec la section réparties en 3 séances (deux séances de handball + une de travail physique orientée sur le renforcement musculaire et la prévention des blessures)
- ➔ Participation aux compétitions avec l'Association Sportive du Lycée.
- ➔ Participation aux entraînements et compétitions avec le club dans lequel l'élève est licencié.

Les séances d'entraînement seront encadrées par des entraîneurs diplômés d'Etat, et coordonnées par le responsable technique.

2. L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE accueillant la structure.

Le lycée Marie Curie accueille TROIS SECTIONS SCOLAIRES SPORTIVES : Handball, Hockey et Natation.

Sur le niveau SECONDE, les élèves entrant dans l'une des 3 sections sportives scolaires intègrent OBLIGATOIREMENT une des 3 classes sportives de l'établissement. Comme l'ensemble des élèves admis en classe sportive, ils s'engagent à mener avec implication et rigueur, le projet pédagogique lié à ces classes sportives, dont un **enseignement OBLIGATOIRE d'une heure par semaine, uniquement à destination des 3 classes sportives.**

Cet enseignement permet de lier des connaissances scientifiques théoriques à des expériences pratiques, mises en œuvre en cours, ou lors de sorties culturelles organisées par les professeurs (visite du centre de formation du FCG Rugby, spectacles de danse, tests physiques, rencontres sportives de haut niveau, intervenants extérieurs, etc...).

Aucun enseignement facultatif n'est possible.

La section sportive handball accueille également des élèves de Première et de Terminale.

3. L'INTERNAT

Le régime interne est proposé pour les joueurs, avec des demandes particulières. Des places sont réservées pour les membres de la section, à l'internat du lycée Les Eaux Claires.

4. SUIVI MEDICAL

La section sportive travaille en collaboration rapprochée avec un kiné du sport, dont le cabinet est situé à proximité de la clinique des Cèdres, à 10 minutes du lycée Marie Curie et du gymnase Lionel Terray.

Les visites, pour un premier diagnostic et/ou des soins, sont prioritaires pour les élèves de la section sportive qui peuvent s'y rendre, pendant les séances d'entraînement et/ou entre les cours, en fonction de leur emploi du temps scolaire.

5. ASPECTS FINANCIERS (à charge du joueur)

→ Prix de la licence UNSS : 25€ à souscrire obligatoirement.

6. L'ENVIRONNEMENT DU JOUEUR

L'environnement du joueur, candidat potentiel comprend :

→ **LE MILIEU SCOLAIRE**

En seconde dans le cadre de la section sportive :

- 1- Entraînements le lundi et le jeudi de 12h00 à 13h15. Et le mercredi, de 12h30 à 14h.
- 2- Pas de cours le samedi.

ATTENTION !!! Les joueurs blessés sont tout de même tenus d'être présents à l'entraînement pour :

- Faire du travail physique ou renforcement musculaire en fonction des possibilités
- Faire les devoirs ou travailler les cours dans la salle adjacente au gymnase.

En Première et Terminale l'organisation des horaires de la section peut être modifiée en fonction des contraintes de l'Emploi du Temps.

→ **LE MILIEU FAMILIAL**

- 1- La famille se doit d'être continuellement présente et partie prenante au projet de l'élève, par son accompagnement et par les échanges réguliers avec le responsable de section.

→ **LE MILIEU SPORTIF**

- 1- Le club, les dirigeants doivent avoir conscience de l'engagement pris vis-à-vis de la formation, du projet et des choix des jeunes. Le joueur ne doit pas faire de la section « son équipe » ; il ne vient pas à la section pour fuir son club.
- 2- L'entraîneur du club qui accueille le joueur en dehors du temps scolaire, doit l'intégrer dans son collectif en tenant compte de son vécu « handball » et le faire jouer. Il doit, aussi, prendre conscience de sa responsabilité vis-à-vis de la formation, du projet et des choix des jeunes.
- 3- Les entraîneurs de la section, en liaison avec la famille, l'établissement, le club et l'entraîneur de club doivent être les garants de la qualité de la formation sportive et de la réussite scolaire.
- 4- L'équipe dirigeante du GSMH38 dont dépend la section masculine, doit mener une politique dynamique pour une formation de haute qualité.

C'est dans cet environnement lisible et aux objectifs clairement identifiés que le joueur devra s'investir sans jamais perdre de vue :

Ses droits et ses devoirs envers son entourage,
Son cursus scolaire,
Un engagement sportif rigoureux,
La vie au Lycée.

RECRUTEMENT ET ADMISSION

A l'issue des tests une commission réunissant le Proviseur, et le professeur d'EPS responsable de la section d'une part, le GSMH38 et ses intervenants d'autre part, prononce les admissions et communique ses décisions aux parents,

par voie postale dans un délai de 72 heures.

Le dossier d'inscription comprend : **UN VOLET SCOLAIRE, UN VOLET SPORTIF,
UN VOLET MEDICAL, UNE LETTRE DE MOTIVATION.**

LE VOLET SCOLAIRE

- Comportant des photocopies des bulletins du premier, second et troisième trimestre de l'année en cours. (Ce dernier, portant l'avis d'orientation du Conseil de classe, sera envoyé après le dossier, dès qu'il sera émis par le collègue)

LE VOLET SPORTIF

- Faisant apparaître une copie de la licence de la saison en cours, les performances ou le niveau de la joueuse et l'avis de l'entraîneur, et du professeur d'EPS.

LE VOLET MEDICAL

- Se limite à un certificat médical d'aptitude au sport. (Qui peut être établi par le médecin traitant)

UNE LETTRE DE MOTIVATION

- A rédiger par le candidat.

DELAI DE DEPOT DE CANDIDATRE

(Dossier à envoyer ou déposer au secrétariat du Lycée)



Mercredi 19 Mai 2021

Les élèves seront convoquées ultérieurement pour participer aux tests d'entrée, **si la situation sanitaire le permet**

**L'inscription à la section « HANDBALL » est un acte volontaire
qui doit être murement réfléchi et replacé dans son ensemble !!**

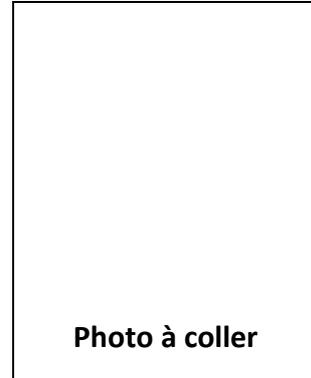
(à retourner avec la fiche club, la fiche scolaire, la fiche médicale et la lettre de motivation)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Lieu :



Adresse de la famille :

.....

Téléphone :

Portable :

E-mail :@.....

Classe et enseignement suivis pendant l'année en cours :

Orientation prévue en classe de :

Langue 1 : Langue 2 :

Régime prévu (entourer la mention choisie) :

Interne – Demi pensionnaire – Externe

Signature des parents ou responsables légaux :

→ Joindre obligatoirement 2 enveloppes timbrées à votre adresse.



FICHE DE CANDIDATURE

(partie à remplir par le club)



Nom : **Prénom :**

Club : **Numéro de licence :**

Nom de l'entraîneur :

Nombre d'entraînements par semaine :

Téléphone :

Email :@.....

Poste(s) de jeu :

(en 1 le poste principal, en 2 les éventuels autres postes où peut évoluer le joueur)

Avis de l'entraîneur :

.....

.....

.....

.....

.....

Spécialités et performances réalisés par le joueur, date et lieu :

.....

.....

.....

.....

.....

Signature de l'entraîneur :

FICHE DE CANDIDATURE



(partie à remplir par l'établissement scolaire d'origine)

Nom : **Prénom :**

Etablissement scolaire fréquenté (adresse) :

.....
.....
.....

Avis du Chef d'Etablissement :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cachet et Signature du Chef d'Etablissement :

→ Joindre obligatoirement les bulletins du premier et second trimestre.

(à retourner avec le dossier sous enveloppe fermée à l'attention du médecin scolaire)

Nom : **Prénom :**

Date de naissance :

MORPHOLOGIE :

Taille : Poids : Envergure : Latéralité :

VISION : Œil droit : Œil gauche :

Remarques :

.....

ANTECEDENTS MEDICAUX : opérations, blessures, douleurs, allergies, asthme...

.....

.....

.....

Remarques :

.....

.....

« CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION » (A rédiger par un médecin)

Je soussigné, Docteur certifie avoir examiné ce jour
Mr, né le et n'avoir décelé aucune
contre-indication médicale à la pratique du Handball dans la structure d'entraînement précitée et mis en évidence aucune restriction à la charge de travail de 10 heures hebdomadaires.

Date : Signature et cachet :

NOM : **PRENOM :**

Nombre de frères et sœurs : **Age(s) :**

Nombre d'années de pratique en club :

« LETTRE DE MOTIVATION »

Organisation prévue pour l'année scolaire 2021/2022 :

Club :
Catégorie : Niveau de jeu : (ex : -16 Ligue)
Nombre d'entraînements par semaine :
Jour(s) d'entraînements prévu(s) :
Ton entraîneur pour 2020/2021 : Nom :
Tél : Email :

Pourquoi veux-tu rentrer à la section sportive ?

(Possibilité de la communiquer sur papier libre joint au dossier de candidature)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont tes points forts et tes points faibles ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....